

Les jours dits de tashriq

أيام التشريق
« باللغة الفرنسية »

Cheikh Muhammed Salih Al-Munajjid

محمد صالح المنجد

Traduction: IslamQa

Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب

تنسيق: موقع islamhouse

2012 - 1433

IslamHouse.com



Les jours dits de tashriq

Quels sont les jours de tashriq ? Et en quoi ils se distinguent des autres jours?

Louanges à Allah

Les jours dits de Tashriq sont le 11e, le 12e et le 13e jours de Dhoul Hidjdja. Des hadiths et des versets évoquent leurs mérites. En voici quelques uns :

1/ Allah le Puissant et Majestueux dit : «Et invoquez Allah pendant un nombre de jours déterminés.» (Coran, 2 : 203). Il s'agit dans ce verset des jours en question d'après Ibn Omar et la plupart des ulémas.

2/ le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit à propos de ces jours-là : « Ils sont sûrement des jours pendant lesquels on doit manger, boire et rappeler Allah, le Puissant et Majestueux ». Le rappel d'Allah recommandé pendant les jours de tashriq comporte différentes catégories :

- Il en est celle qui consiste à rappeler Allah le Puissant et Majestueux au sortir des prières prescrites à l'aide de takbir



(Allahou akbar) répété) Cette pratique est recommandée jusqu'au dernier jour de tashriq, selon la majorité des ulémas.

- Il en est de même de la mention du nom divin avec le takbir au moment d'égorger le sacrifice. Car le temps pendant lequel on peut égorger le sacrifice s'étend jusqu'à la fin du dernier jour de tashriq.

- Il en est du rappel d'Allah, le Puissant et Majestueux au moment de manger et de boire. Car il est recommandé de mentionner le nom d'Allah avant de manger et de boire, et de Le louer après. Selon un hadith, le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « Certes, Allah, le Puissant et Majestueux est satisfait du serviteur qui Le loue après avoir mangé et bu ». (rapporté par Mouslim, 2734).

- Il en est de même du rappel consistant dans les takbir prononcé pendant la lapidation des stèles par les pèlerins au cours des jours de tashriq.

- Il en est de même du rappel d'Allah le Puissant et Majestueux de façon absolue. Il est certainement recommandé de le multiplier pendant les jours de tashriq. Omar, installé dans sa tente, prononçait le takbir de manière à ce que les gens l'entendaient et le relayaient au point que tout Mina retentissait. C'est dans ce sens que le Très Haut dit : «Et quand vous aurez



achevé vos rites, alors invoquez Allah comme vous invoquez vos pères, et plus ardemment encore. Mais il est des gens qui disent seulement: "Seigneur! Accorde nous (le bien) ici-bas!" - Pour ceux-là, nulle part dans l' au-delà. Et il est des gens qui disent: "Seigneur! Accorde nous belle part ici-bas, et belle part aussi dans l' au-delà; et protège- nous du châtimeⁿt du Feu!" » (Coran, 2 : 200-201).

Bon nombre des ancêtres pieux aimaient à prononcer fréquemment la répétition de cette formule de prières pendant les jours de tashriq.

La parole du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) : « Ils sont sûrement des jours pendant lesquels on doit manger et boire et se rappeler Allah le Puissant et Majestueux » signifie que l'on mange et boit pendant les jours de fête pour mieux pouvoir rappeler Allah le Très Haut et Lui obéir, et constitue la plus parfaite expression de la gratitude envers Lui.

Allah a donné dans Son livre l'ordre de manger des nourritures licites et de Le remercier. Quiconque utilise les bienfaits d'Allah pour pouvoir Lui désobéir fait preuve d'une ingratitude de mécréant et mérite d'en être privé. C'est dans ce sens qu'on dit :

Si tu vois un bienfait, conserve le



Car les actes de désobéissance font disparaître les bienfaits

Fais les perdurer en en remerciant Allah

En remerciant Allah on écarte la colère (divine)

3/ le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a interdit de jeûner lesdits jours : « Ne jeûnez pas ces jours-là, car ils sont des jours pendant lesquels on doit manger, boire et rappeler Allah, le Puissant et Majestueux » (rapporté par Ahmad, n° 10286 et déclaré authentique par al-Albani dans as-Silsila as-Sahihah, n° 3573). Voir I'ta'at al-ma'arif d'Ibn Radjab, p. 500.

Seigneur ! Assiste-nous à accomplir de bonnes œuvres et raffermis-nous jusqu'à la mort, et accorde-nous Ta miséricorde, toi qui prodigues des dons abondants.

Louange à Allah, le Maître des univers.